



En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne. Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2026 DU 03 MARS 2026 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE LILI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2026

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Batouri, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Batouri, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de l'aménagement du site touristique de LILI dans la commune de Batouri.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur l'achèvement de:

- Sécurisation physique par des files barbelais;
- Fourniture et pose des lampadaires solaire;
- Ouverture des routes, pistes et voies d'accès;
- Elaboration d'un plan d'aménagement (inventaire des essences existantes) ;
- Création d'une pépinière/ plantation des arbres ;
- Suivi évaluation des travaux .

3- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont subdivisés en un lot unique ci-après définis :

N° Lot	Désignations	Commune	Montant TTC F CFA	Caution de soumission
Unique	Aménagement DU SITE TOURISTIQUE DE LILI DANS LA COMMUNE DE BATOURI		75 000 000	1 500 000 FCFA

4- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

- lot unique : **soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA TTC.**

5- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2026.

7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune de Batouri, **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics** (SIGAMP), Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Batouri**, d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84, sise face Commissariat, dès publication du présent avis.

8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et quatre (04) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans le Service de la Passation des Marchés, Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84 sise face Commissariat au plus tard le **13 AVR 2026** à **10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°**04** /AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2026*

DU **13 MARS 2026 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE LILI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batouri, dans la salle des Actes de la Commune de Batouri le **13 AVR 2026**, à **11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batouri, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **quarante millions (40 000 000) FCFA** 01 Point
- 2) Les références de l'Entreprise 02 Points
- 3) Méthodologie d'exécution des travaux pour chaque lot..... 03 Points
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement pour chaque lot..... 03 Points
- 5) Le matériel et les équipements essentiels pour chaque lot.....03 Points
- 6) Compréhension du projet 05 Points
- 7) Présentation des Offres..... 03 Points

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA TTC**, représentant **2 %** du cout prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

14- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

15- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % de la note technique ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés, Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84.

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DDMAP/KAD
- ✓ MAIRE/BATOURI ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/C-BRI ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

BATOURI le



Le Maire

(Autorité Contractante)

Administrateur Civil Principal 7
Executive MPA